

Registre des délibérations du Conseil Municipal

**Séance du 26 juin 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt-six juin à 19 heures.

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel CHATET, le maire.

Date de convocation du conseil municipal : 19/06/2020

Etaient présents : MM. BERTHION Yves, CHATET Michel, DUTHEIL Mathieu, FERRANDON Jean-François, ROUGE Louis, SAUVESTRE Armel, THEVENOUX Yves, Mmes DESROZIER Isabelle, GODEFROY Laurence, PINET Isabelle, SHEIKH Bénédicte.

Était absent excusé :

Secrétaire de séance : Monsieur Mathieu Dutheil a été élu secrétaire de séance

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la séance précédente

**Affectation des résultats 2019**

Avant de voter les budgets, il est nécessaire d'affecter les résultats de l'année antérieure, le Conseil Municipal décide

Pour le budget du débit de boissons d'affecter le résultat 2019 : + 5 320,33€ à la section de fonctionnement et + 1 196,72€ à la section d'investissement du Budget 2020

Pour le budget de la commune d'affecter le résultat 2019 : - 15 317,70€ à la section d'investissement, + 78 006,72€ à la section de fonctionnement et 14 569,70€ en excédent de fonctionnement capitalisés du BP 2020.

**Vote du budget 2020**

Le Conseil Municipal **vote** à l'unanimité des membres présents, sous la présidence de Monsieur Michel Chatet, le Maire, les budgets primitifs 2020 qui s'équilibrent en recettes et en dépenses comme suit :

**Budget primitif de la commune :**

Section de fonctionnement 196 247,70 €

Section d'investissement 61 729,70 €

**Budget primitif du débit de boissons :**

Section de fonctionnement 5 871,33 €

Section d'investissement 1 196,72 €

**Vote des taxes communales**

Le Conseil Municipal décide de ne pas changer les taux des taxes communales pour l'année 2020.

Elles resteront donc à 8,83% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 35 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

**Départ du locataire du 1 route d'Ussel**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu la lettre de départ de madame Emilienne BOUCHAT, locataire au 1 route d'Ussel à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Maintenant le conseil doit envisager l'avenir de cette maison : la vendre, la rénover, la louer ?

Suite à cette information, il a demandé au conseil municipal si celui-ci était pour ou contre la garder.

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

A l'unanimité le conseil municipal souhaite garder la maison.

Monsieur le maire propose qu'une visite soit organisée lors de la prochaine réunion du conseil municipal pour découvrir la maison et voir après son devenir.

**Demande définitive de la subvention au conseil départemental pour les travaux de voirie 2020**

Suite à la décision du conseil municipal du 30 novembre 2019

Vu l'estimation des travaux à réaliser sur la voirie communale pour l'année 2020

- Enduit bicouche à l'émulsion de bitume sur la VC 18 - ancienne ligne, VC 10 - rue de l'ouche,
- VC 2 - rue de la mivoie estimé à 26 378,50€ HT

Vu l'accord de principe du conseil départemental en date du 7 mai 2020,

Après délibération par 11 voix pour, 0 contre et 0 abstention

Le conseil municipal

- Décide de donner un accord définitif à ces travaux
- Sollicite l'attribution définitive de l'aide du Conseil Départemental dans le cadre de son aide aux travaux de voirie dans les communes
- Approuve le plan de financement définitif :

Dépenses

Travaux : 26 378,50 € HT

Subventionnable : 25 816,00 € HT

Recettes

Aide Départementale : 7 744 ,80€

Commune : 18 633,70€

**Devenir de la bibliothèque-médiathèque**

Monsieur le maire demande au conseil municipal qu'il se prononce sur le devenir de la bibliothèque-médiathèque. Il expose que madame Hélène Pinfort, dernière responsable ne recevait plus personne avant la période de confinement et se plaignait du manque de bénévoles pour faire vivre le lieu. Les amateurs de lectures se déplacent plus sur Chantelle qui est tête de réseau (avec plus de choix). Madame Bénédicte Sheikh confirme que dans le cadre de l'école les enfants se déplacent à Chantelle une fois par semaine.

Compte tenu de ces informations à l'unanimité le conseil municipal décide fermer la bibliothèque- médiathèque.

**Informations et questions diverses**

- 2 Arbres morts sur la place de l'église, l'accord est donné au maire pour les faire tomber avant qu'ils ne causent des dégâts et réfléchir à leur remplacement.
- Monsieur le maire propose de reboucher le fossé qui longe le terrain de madame Corinne Féré coté terrain de la salle polyvalente. En effet après vérification il est en pente de la rue de la pelisse au portail de la salle polyvalente et ne s'évacue nulle part. Il devient même dangereux à entretenir. Le conseil municipal donne son accord puisqu'il n'a aucune utilité pour évacuation l'eau.
- Monsieur Laurent DERRINGER a donné son départ d'employé de la commune de Chantelle au 15 octobre 2020. Il n'interviendra plus sur le territoire de Fourilles.
- Monsieur le maire demande aux conseillers de prendre connaissance du compte rendu de la dernière réunion de présentation de la communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne qui leur a été envoyé par mail, ce document une bonne présentation de la communauté.

Fin de la séance 22h30